//2018
- 07/
contractuel -
non
- Document
H8796

HENNER PARTICULIERS SANTÉ	HENNER PARTICULIERS SANTÉ							
VOS GARANTIES	FORMULE HOSPI	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4	OPTION 1	OPTION 2	
HOSPITALISATION						HONORAIRES	CONFORT	
Hospitalisation chirurgicale et médicale - y compris maternité								
Frais de séjour								
Établissement conventionné Établissement non conventionné	100 % FR 150% BR	100 % FR 150% BR	100 % FR 150% BR	100 % FR 150% BR	100 % FR 150% BR			
Honoraires du chirurgien et de l'anesthésiste réanimateur								
OPTAM ou OPTAM-CO Hors OPTAM ou OPTAM-CO	150 % BR 130 % BR	125% BR 105 % BR	150% BR 130 % BR	200% BR 180 % BR	300% BR 200 % BR	+100% BR +100 % BR	+ 100 % BR + 100 % BR	
Chambre particulière (limitée à 30 jours par an au total)	50 € par jour	40 € par jour	50 € par jour	60 € par jour	80 € par jour	1 +100 /8 BK	+ 100 % BK	
Autres frais hospitaliers								
Lit d'accompagnant (limité à 15 jours par an) Forfait hospitalier journalier	30 € par jour 100 % FR	20 € par jour 100 % FR	30 € par jour 100 % FR	40 € par jour 100 % FR	50 € par jour 100 % FR	i !		
Forfait 18 € sur les actes lourds	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR			
Frais de transport	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	i		
Hospitalisation à domicile (limitée à 60 jours) Forfait naissance (pour les personnes âgées de - 55 ans)	150 % BR 200 €	125 % BR 200 €	150 % BR 200 €	200 % BR 200 €	300 % BR 200 €			
(S) SOINS COURANTS								
Médecin généraliste ou spécialiste								
OPTAM ou OPTAM-CO		125% BR	150% BR	200% BR	300% BR	+100% BR	+ 100 % BR	
Hors OPTAM ou OPTAM-CO		105 % BR	130 % BR	180 % BR	200 % BR	+100 % BR	+ 100 % BR	
Actes techniques dispensés par le médecin, Actes de radiologie et échographie						į		
OPTAM ou OPTAM-CO		125% BR	150% BR	200% BR	300% BR			
Hors OPTAM ou OPTAM-CO Auxiliaires médicaux		105 % BR 125 % BR	130 % BR 150 % BR	180 % BR 200 % BR	200 % BR 300 % BR	-		
Analyses et travaux de laboratoire		125 % BR	150 % BR	200 % BR	300 % BR			
Pharmacie prise en charge par l'AM (médicaments et homéopathie)		100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR			
₩ DENTAIRE								
Radiologie dentaire		125 % BR	150 % BR	175 % BR	250 % BR			
Soins dentaires Soins conservateurs, chirurgicaux et actes techniques		125 % BR	150 % BR	175 % BR	250 % BR			
Parodontologie non prise en charge par l'AM		123 /0 DK	130 % BK	100€	150 €			
Prothèses dentaires (à date d'achat)						i		
Prothèses dentaires, Inlays et Orthodontie remboursées par l'AM Prothèses non prises en charge par l'AM (limitées à 2 dents par an)		125 % BR	150 % BR 100 € par dent	175 % BR 150 € par dent	250 % BR 200 € par dent	!	+ 100 % BR	
Implantologie								
Bilan pré-implantaire non pris en charge par l'AM Implant intraosseux (racine) non pris en charge par l'AM				100 € par an 100 € par an	150 € par an 150 € par an	i I		
Inlay core non pris en charge par l'AM				100 € par an	150 € par an	!		
Bridge sur implant non pris en charge par l'AM				100 € par an	150 € par an			
Orthodontie non prise en charge par l'AM BONUS FIDELITE 3 ans				100 € par an	150 € par an	i i		
Prothèses dentaires, Inlay, Orthodontie remboursés		+25 % BR	+50 % BR	+50 % BR	+50 % BR	[
BONUS FIDELITE 5 ans Prothèses dentaires, Inlay, Orthodontie remboursés		+50 % BR	+100 % BR	+100 % BR	+100 % BR			
Plafond Prestations Globales Année 1			800€	1000€	1200€			
Plafond Prestations Globales Années suivantes			1200€	1500€	1800€			
€ OPTIQUE								
Equipement renouvelable tous les 2 ans pour les adultes et tous les ans pour les mineurs of	ou en cas d'évolution						,	
Plafond sur les montures Equipement simple (y compris monture) (2)		150 €	150 € 150 €	150 €	150 € 250 €			
Equipment complexe (y compris monture) (2)		200€	250 €	300€	400 €		. 400.0	
Equipement très complexe (y compris monture) (2)		200€	250€	300€	400€	į	+100€	
Lentilles cornéennes, prises en charge ou non par l'AM			50 € par an	100 € par an	150 € par an			
Au-delà du plafond, remboursement du TM Chirurgie réfractive (par œil et par an)			100€	200€	300€			
BONUS FIDELITE 3 ANS (max 150 € pour la monture)						!		
verres simples + monture verres complexes et très complexes + monture		+25 € +25 €	+50 € +50 €	+50 € +50 €	+50 € +50 €			
BONUS FIDELITE 5 ANS (max 150 € pour la monture)						į		
verres simples + monture verres complexes/très complexes + monture		+50 € +50 €	+75€ +75€	+75€	+75€ +75€			
APPAREILLAGE, CURE		+50€	+/5€	+75€	+/5€			
Prothèses médicales (appareillages, accessoires)		100 % BR	150 % BR	200 % BR	200 % BR			
Prothèses auditives par équipement - 2 équipements max tous les 3 ans (au-delà du forfait, rembours ement du TM)		100% BR + 100€	100% BR + 150€	100% BR + 200€	150% BR + 250€		+100€/oreille	
remboursement du TM) Cures thermales remboursées par l'AM - forfait annuel		100 % BR	100 % BR + 100 €	100 % BR + 125 €	100 % BR + 150 €			
PRÉVENTION								
Actes de prévention (conformément aux dispositions du contrat responsable)		OUI	OUI	OUI	OUI			
Pharmacie prescrite non prise en charge par l'AM			50 % des FR dans	50 % des FR dans	50 % des FR dans			
(médicaments et vaccins, sur prescription médicale) - forfait annuel			la limite de 35€	la limite de 55€				
Actes de prévention non pris en charge par l'AM		0.5.5	05-	E0-	me -			
(dont ostéodensitométrie, dépistage colorectal, dépistage cataracte et glaucome, bilan de la mémoire, troubles de l'audition)		25€ par an	25€ par an	50€ par an	75€ par an	!		
Médecines douces non remboursées (ostéopathie, chiropractie, acupuncture, homéopathie, phytothérapie, sophrologie,		90% FR dans la	90 % FR dans la	90 % FR dans la	90 % FR dans la	İ		
mésothérapie) et auxiliaires médicaux non remboursés (pédicurie-podologie,		limite de	limite de	limite de	limite de	į	+60€/an	
psychomotricité, ergothérapie, diététique) - Forfait par acte (maxi 3 par an et par bénéficiaire)		20€/acte	30€/acte	40€/acte	50€/acte			
·						i		
AUTRES Assistance Vie Quotidienne		OUI	OUI	OUI	OUI	i		
Garantie Obsèques (jusqu'à 65 ans)		500€	500€	500€	500€			
Option Indemnités Journalières Hospitalisation		Option Capital Accident						

sert à couvrir tout type de frais, dépassement d'honoraires supplémentaires, etc.

en cas d'hospitalisation

Option IJH 1:+25€ Option IJH 2:+50€

Sauf indication particulière, les garanties sont exprimées en % de la BR (Base de Remboursement de l'Assurance Maladie) et incluent les

(1) La période de référence s'apprécie à partir de la date d'acquisition de l'équipement.
Pour un équipement qui associe deux verres appartenant à deux catégories différentes, le remboursement est égal au maximum des remboursements des deux catégories.
Pour les assurés presbytes ne pouvant ou ne souhaitant pas avoir des verres progressifs, il est possible de faire réaliser un équipement pour la vision de près et un équipement pour la vision de loin toutes les périodes de 2 ans.
(2) Equipement simple = Classe A: verres unifocaux, sphér inférieure ou égale à 6, et cylindre inférieur ou égal à 4
Equipement complexe = Classe C: verres unifocaux de sphère supérieure à 6 ou de cylindre supérieur à 4, verres progressifs sphériques de sphère inférieure ou égale à 4
Equipement très complexe = Classe F: verres multifocaux sphériques de sphère inférieure ou égale à 4 ou verres progressifs sphériques de sphère inférieure ou égale à 8
Equipement très complexe = Classe F: verres multifocaux sphériques de sphère supérieure à 4 ou verres sphéro-cylindriques de sphère supérieure à 8

remboursements de l'Assurance Maladie.

PTIA/Décès accidentel (à partir de plus de 5% d'invalidité) Option IA 1 : +20 000€ Option IA 2 : +40 000€ Option IA 3 : +60 000€

Lexique
BR: Base de Remboursement de la Sécurité Sociale
FR: Frais rééls
TM: Ticket Modérateur
PMSS: Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale
OFTAM: L'Option Pratique l'arifaire Maltrisée est applicable à l'ensemble des spécialités de médecins.

Une déclinaison l'OPTAM-CO est proposée pour la chirurgie et la gynécologie-obstétrique. L'OPTAM remplace le contrat d'accès aux soins (CAS).